

**Le présent formulaire est à compléter et à renvoyer daté et signé au plus tard 12 jours  
calendaires avant la date d'occupation du domaine public**

**Toute demande incomplète ou hors délais ne sera pas prise en compte**

☐ Je suis un PARTICULIER

☐ Je suis un PROFESSIONNEL

☐ Madame ☐ Monsieur

NOM.....

PRENOM.....

Adresse.....

.....

Code postal..... Ville.....

Téléphone.....

Courriel :

.....@.....

RAISON SOCIALE.....

N° de SIRET (obligatoire).....

Nom et Prénom du représentant.....

Adresse.....

.....

Code postal..... Ville.....

Téléphone...../...../...../...../.....

Courriel.....@.....

Nom du client (obligatoire).....

**Adresse de réservation de places de stationnement ou de l'occupation du Domaine Public :**

.....

**\*Nature des Travaux :**

☐ Ravèlement de façade

☐ Changement de menuiserie

☐ Travaux de toiture

☐ Enseigne et devanture commerciale

☐ Travaux d'aménagement intérieurs

☐ Autres.....

\* fournir obligatoirement l'arrêté de non opposition à la déclaration préalable de travaux (DP) ou au permis de construire (PC) délivré par le Service Urbanisme (05.46.82.65.90)

**Description de l'occupation du Domaine Public :**

*(cocher et indiquer la surface occupée en m²)*

☐ Benne ..... m²

☐ Dépôt de matériaux et de matériel (parpaing, tuiles, sable...) ..... m²

☐ Echafaudage (fixe ou mobile)..... m²

☐ Engin de levage (nacelle, engins de manutention, monte tuiles...) : m²

☐ Véhicule de chantier (camion, fourgonnette, VL...) ..... m²

(1 place de stationnement = 10 m²)

☐ Périmètre de sécurité (barrières, clôture de chantier, rubalise...) : m²

☐ Baraque de chantier (locaux ou sanitaires mobiles) ..... m²

☐ Autres : ..... m²

**La surface totale (stationnement et balisage compris) :**

(cocher)

☐ J'ai besoin de 0 à 20 m²

☐ J'ai besoin de 0 à 50 m²

☐ J'ai besoin de plus de 50 m², combien.....m²

**Immatriculation des véhicules de chantier :**

**Nombre de places de stationnement souhaitées : ..... places**

**Impact sur la circulation :**

☐ oui

☐ non

Si oui, descriptif (au besoin fournir un plan).....

## TARIFS EN EUROS TTC pour l'année 2023 REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR TRAVAUX

**DESIGNATION DE L'EMPRISE :** DEPOT DE MATERIAUX ET MATERIELS, ENGINS DE LEVAGE, ECHAFAUDAGES, BENNES A GRAVATS, VEHICULE DE CHANTIER, BARAQUE DE CHANTIER, PERIMETRE DE SECURITE (liste non exhaustive pouvant être complétée par tout matériel ou engin en lien avec les travaux)

| DUREE D'OCCUPATION DU<br>DOMAINE PUBLIC                            | TARIFS 2023                        |              |                                                  |
|--------------------------------------------------------------------|------------------------------------|--------------|--------------------------------------------------|
|                                                                    | de 0 à 20 m²                       | de 0 à 50 m² | de 0 à + de 50 m²                                |
| <b>FORFAIT DE 3 JOURS consécutifs<br/>calendaires</b>              | 27 euros                           | 48 euros     | 48 euros (50 m²) + 0,20 euros/m² supplémentaire  |
| *En supplément si<br>ZONE DE STATIONNEMENT PAYANT<br>(horodateurs) | 7,20 euros/place de stationnement  |              |                                                  |
| <b>FORFAIT DE 7 JOURS consécutifs<br/>calendaires</b>              | 64 euros                           | 96 euros     | 96 euros (50 m²) + 0,20 euros/m² supplémentaire  |
| *En supplément si<br>ZONE DE STATIONNEMENT PAYANT<br>(horodateurs) | 12 euros/place de stationnement    |              |                                                  |
| <b>FORFAIT DE 14 JOURS consécutifs<br/>calendaires</b>             | 107 euros                          | 150 euros    | 150 euros (50 m²) + 0,20 euros/m² supplémentaire |
| *En supplément si<br>ZONE DE STATIONNEMENT PAYANT<br>(horodateurs) | 24 euros/place de stationnement    |              |                                                  |
| <b>FORFAIT DE 30 JOURS consécutifs<br/>calendaires</b>             | 160 euros                          | 220 euros    | 220 euros (50 m²) + 0,20 euros/m² supplémentaire |
| *En supplément si<br>ZONE DE STATIONNEMENT PAYANT<br>(horodateurs) | 52,80 euros/place de stationnement |              |                                                  |

\*sauf ceux disposant du macaron artisan (vignette)

SURPLOMB DU DP PAR FLECHE DE  
GRUE FIXE

16 EUROS / JOUR  
160 EUROS / MOIS

FRAIS ADMINISTRATIFS pour occupation  
du domaine public sans autorisation, dans  
le cadre de travaux et pour non-respect du  
réseau pluvial et des espaces verts

65 EUROS / JOUR

Livraison de matériaux sans dépôt  
permanent sur le domaine public

GRATUIT

### DATE DES TRAVAUX :

Du ...../...../..... au ...../...../.....

Nombre de jours calendaires : ..... jours

### Si Zone de stationnement payant :

Je possède un macaron artisan (vignette) délivré par le Service  
Stationnement, en cours de validité

☐ oui ☐ non

Si oui, joindre obligatoirement la facture délivrée par le Service  
Stationnement

En cas de difficultés administratives vous pouvez joindre le Service Domaine Public au 05 46 82 66 76.

**La pose de panneaux d'interdiction de stationner sera effectuée par vos soins et en aucun cas par les Services Municipaux.**  
L'arrêté municipal qui vous sera délivré, devra être affiché sur place et sur les panneaux au minimum 48 heures avant l'occupation du domaine public.

Si toutefois un véhicule gênait le bon déroulement de votre chantier, contactez le Service de la Police Municipale au 05.46.82.91.97.

Il vous est conseillé de prendre une photo du dispositif mis en place (panneaux + arrêté affiché au minimum 48 heures à l'avance).  
Elle pourra être demandée par les forces de l'ordre pour l'enlèvement d'un véhicule gênant.

Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette déclaration serviront au calcul de la redevance d'occupation du domaine public dont les tarifs sont fixés par délibération. Toute demande d'annulation ou de modification sera transmise par courrier à l'Hôtel de Ville, ou bien par mail à [occupation.dp@ville-rochefort.fr](mailto:occupation.dp@ville-rochefort.fr) et reçue au plus tard le 1<sup>er</sup> jour de la période consentie.  
Si la demande d'annulation est réceptionnée par le service au-delà du 1<sup>er</sup> jour de la période consentie, je suis informé(e) que la redevance reste due en totalité.

**Demande faite le** .....

**Signature :**